



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bureau des procédures environnementales
Prévention des risques industriels
Affaire suivie par Madame Martine ANGRAND
Tél. : 01.64.71.77.22 – martine.angrand@seine-et-marne.gouv.fr

Direction de la Coordination
des Services de l'État

Melun, le 24 mai 2022

Le Préfet de Seine-et-Marne

à

Mesdames et Messieurs les membres
de la Commission de suivi des sites
de Soignolles-en-Brie

Objet : Réunion de la Commission de suivi des sites de Soignolles-en-Brie du 16 juin 2022

P.J. : 2

J'ai l'honneur de vous inviter à la prochaine réunion de la Commission de suivi des sites de Soignolles-en-Brie, consacrée au centre de stockage de déchets non dangereux exploité par la société « SUEZ RV IDF » (SITA IDF), que j'organise le 16 juin 2022 en présentiel salle « Seine » de la Cité administrative (20 quai Hippolyte Rossignol – 77 000 Melun).

En voici l'ordre du jour :

1. Point réglementaire (UD 77 de la DRIEAT d'Île-de-France) :

- sur le Centre d'enfouissement technique n°2 de la « Butte Bellot », actuellement en exploitation,
- sur le Centre d'enfouissement technique n°1 du « Mont Saint-Sébastien », en suivi post-exploitation

2. Bilan d'activités 2021 et perspectives 2022 du centre de stockage (exploitant)

3. Suivi post-exploitation du site du « Mont Saint-Sébastien » (exploitant)

4. Questions diverses

Dans cette perspective, je vous remercie de bien vouloir me confirmer votre participation, en me retournant le bulletin réponse ci-joint, dûment complété, par voie électronique à l'adresse mentionnée en entête. Je vous communiquerai très prochainement les modalités pratiques pour y assister.

Vous trouverez, par ailleurs, en pièce jointe, copie de mon arrêté du 24 mai 2022 portant nouvelle composition de cette commission et de son bureau.

Je vous remercie de votre collaboration.

Le préfet,
Pour le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général de la Préfecture


Cyril LE VÉLY